

PSDrc Volet A · 2021-2022 | Élaboration d'un projet de recherche

SOUMISSION

La date limite de dépôt est le **5 avril 2021, 16h30**. Par souci d'équité, aucun délai ne sera consenti. Les dossiers incomplets ne seront pas évalués et la demande doit être déposée avec l'actuel formulaire. Le versement de la subvention est conditionnel à l'obtention d'un certificat d'éthique, si requis.

Le présent formulaire doit être transmis avant la date limite au Décanat de la recherche et de la création via Google Form à l'adresse suivante: <https://forms.gle/hEHT6vna5q1oHcrG7>

DESCRIPTION

Le Volet A vise à soutenir tout projet contribuant à l'amélioration du dossier de recherche ou création du professeur. Une demande au Volet A constitue également un exercice pratique de rédaction en vue de déposer un projet auprès des grands organismes subventionnaires.

Une demande permet à un professeur régulier d'élaborer et de mettre au point un projet de recherche lui conférant une vitesse de croisière suffisante en vue d'obtenir un soutien financier externe. Elle peut aussi financer des travaux exploratoires visant à définir et affiner la structure d'un projet de recherche (élaboration d'une problématique, d'une méthodologie, d'une programmation, etc.). Par ailleurs, des demandes pour des projets qui peuvent difficilement être soutenus par des organismes externes sont aussi acceptées.

ADMISSIBILITÉ

Dans le cas des projets où certains membres de l'équipe proviennent d'un établissement autre que l'UQAC, le chercheur principal est un professeur régulier de l'UQAC et lui seul peut bénéficier du soutien financier accordé (aucun transfert de fonds interétablissement autorisé). Les professeurs disposant déjà de financement de recherche aux conseils et fonds subventionnaires pour des projets dans le même domaine ne sont pas admissibles, à moins qu'ils démontrent de façon convaincante l'originalité du projet pour lequel une aide financière est demandée ou les distinctions et la complémentarité avec le projet déjà financé. Les professeurs bénéficiant du fonds de démarrage à la recherche de 10 000 \$ pendant leurs deux premières années d'embauche, tel que prévu à la convention collective des professeures et professeurs de l'UQAC, sont admissibles. Des demandes sont considérées s'il est démontré que le fonds de démarrage est insuffisant pour mener à bien le projet ou la programmation de recherche amorcée par le professeur. Un professeur régulier peut faire une demande à l'un ou l'autre des programmes suivants et non aux deux programmes en tant que professeur principal ou responsable soit: Programme de soutien au développement de la recherche et création (PSDrc) Volet A – Élaboration d'un projet ou d'une programmation de recherche ou Programme FUQAC - Subvention régulière. Un professeur régulier en voie de compléter des études doctorales nécessaires pour l'obtention du poste n'est pas admissible (à moins qu'il fasse la preuve que le diplôme sera obtenu au moment où les fonds seront disponibles). Un soutien financier accru est offert aux projets présentés en équipe, si l'articulation entre les expertises est explicite et crédible.

Une attention particulière est accordée aux équipes combinant des nouveaux professeurs et d'autres d'expérience.

Dans tous les cas, le financement offert est associé à la production d'un livrable. Il peut s'agir du dépôt d'une demande de subvention aux fonds de recherche provinciaux, conseils fédéraux et organismes externes, de la production d'un article, de la création d'une oeuvre, etc. Enfin, sur justification suffisante, un soutien financier peut être accordé pour une période de deux années consécutives (sous réserve de l'octroi de fonds au DRC). Aussi, à qualité égale, les demandes provenant des nouveaux professeurs (cinq ans et moins d'expérience en recherche) sont priorisées. Enfin, le cadre des dépenses admissibles est similaire à celui des conseils et fonds subventionnaires.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Qualité du projet (60 points)

- Articulation et cohérence de l'ensemble du projet
- Adéquation des objectifs visés avec la méthodologie proposée
- Congruence entre les activités et le budget proposé

2. Pertinence du projet (20 points)

- Adéquation du projet avec les objectifs du programme
- Insertion du projet à l'intérieur des orientations de l'unité de recherche
- Apport du projet pour le développement d'une équipe, effet de levier potentiel du projet pour le chercheur
- Identification et faisabilité des livrables proposés

3. Intégration à l'activité d'enseignement (20 points)

- Contribution du projet à la formation d'étudiants

PSDrc Volet A · 2021-2022 | Élaboration d'un projet de recherche

1. Renseignement à propos du(des) demandeur(s)

Nom complet du demandeur principal :

Département du demandeur principal :

Téléphone :

Courriel :

Autres membres de l'équipe:

Nom complet	Département	Dernier diplôme obtenu	Rôle dans le projet (cocandidat, collaborateur, etc.)

2. Renseignement à propos de la demande

Titre du projet :

Discipline du projet :

Mots-clés :

Résumé court (maximum 1 600 caractères, espaces compris) :

3. Renseignements à propos de la demande antérieure

Avez-vous reçu un financement du PSDrc volet A en 2020-2021 ?

Oui

Non

Si oui, la présente demande est-elle la poursuite du projet antérieur?

Oui

Non

Si oui, justifier l'avancement des travaux (maximum 3 000 caractères, espaces compris) :

4. Présentation du projet

Plan de développement (maximum 1 500 caractères, espace compris)

Objectifs à moyen terme, financement externe escompté, prévision de production scientifique, possibilités de collaboration interne et externe

Description du projet (maximum 12 000 caractères, espace compris)

Problématique et état de la situation; objectifs spécifiques; méthodologie préconisée; programmation des activités; opportunité et originalité; rôle des membres de l'équipe; rôle des étudiants

En quoi le projet s'inscrit dans la programmation de votre unité de recherche
(maximum 2 000 caractères, espace compris)

En quoi le projet s'inscrit dans le Plan stratégique de la recherche et de la création
(maximum 2 000 caractères, espace compris)

5. Budget

Dépenses	Notes	PSDrc Volet A	Autre(s) source(s)
Rémunération des étudiants de tous les cycles	sous forme de salaire seulement		
Rémunération du personnel de recherche			
Frais de déplacement	maximum 10% de la subvention octroyée		
Fournitures et matériel			
Équipement	1 000\$ maximum		
Mobilier et équipement (acquisition)	autorisations du DRC et du service des approvisionnements requises préalablement à la commande		
Équipement informatique (+ 1 000\$)	autorisations du DRC et du service des approvisionnements requises préalablement à la commande		
Honoraires professionnels			
Total des dépenses			

Justification de l'utilisation des fonds, incluant la base de calcul utilisée pour déterminer les dépenses (maximum 3 500 caractères, espace compris)

6. Autres informations

Bibliographie (maximum 3 500 caractères, espace compris)